

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 octobre 2018

PLFSS POUR 2019 - (N° 1297)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 943

présenté par
M. Véran

ARTICLE 34

À l'alinéa 41, substituer aux mots :

« cas de non-paiement »

les mots :

« l'absence de paiement ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.